Document generated on 04/25/2024 5:54 a.m.

Histoire Québec

Les moulins du fief de Verbois

Jeannine Ouellet

Volume 2, Number 2, January 1997

Moulins du Québec

URI: https://id.erudit.org/iderudit/11093ac

See table of contents

Publisher(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (print)
1923-2101 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Ouellet, J. (1997). Les moulins du fief de Verbois. *Histoire Québec*, *2*(2), 22–23.

Tous droits réservés © La Fédération des sociétés d'histoire du Québec, 1997

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Les moulins du fief de Verbois

PAR JEANNINE OUELLET

Le 5 avril 1689, François Dionis vend sa seigneurie à Charles Aubert de la Chesnaye, marchand bourgeois, commerçant de fourrure, négociant de Québec et propriétaire de la seigneurie de Rivière-du-Loup ou seigneurie de La Chesnaye depuis 1673. Suite à cette acquisition, le fief de Verbois est alors inclus dans la seigneurie de Rivière-du-Loup.

Charles-Aubert de la Chesnaye est seigneur de Kamouraska en 1680, marchand millionnaire demeurant à Québec et, tour à tour, propriétaire des seigneuries de Rivière-du-Loup (concédée en 1673), Le Parc (Cacouna) et Villeray (entre l'Isle-Verte et Cacouna) achetées en 1675, Verbois (trois lieues de front au sud-ouest de Rivière-du-Loup) achetée en 1683. Il possède en outre les seigneuries de Témiscouata, Bic, Saint-Jean-Port-Joli, Sainte-Marguerite et l'Île Percée en Gaspésie.

Des marchés bien étranges

L'après-midi du 16 avril 1753, dans la maison de Michel Boucher, Joseph Michaud, Joseph et Alexandre Le Marquis, Pierre et Michel Boucher, à la Rivière-des-Caps (extrémité nord-est de Saint-André) sont présents Pierre Michaud, fils, André Ouellet, Étienne-Emmanuel Ouellet, Michel Dumont, Jean-Baptiste Michaud, Nicolas Côté, Jacques Devost, Simon Dumont, tous habitants de Rivière-des-Caps, de Rivière-à-Fouquette et de l'Islet-du-Portage permettent à Jean Bonenfant, marchand de Rivière-Ouelle, de bâtir un moulin à scie dans le fief de Verbois au haut de la rivière Fouquette, de prendre du bois de toutes espèces sur leurs terres sauf les bois d'érable et d'utiliser un arpent de terrain tout autour du moulin. En retour, Jean Bonenfant promet de faire scier par son moulin, à demi-profit, tous les bois que ces habitants enverront au moulin.

De plus, il promet de donner à la femme du propriétaire du terrain, Pierre Boucher, un mantelet de satin, un jupon de «calamande» fleurie, une paire de bas à trois laines, une paire de souliers de castor. Le chemin allant du fleuve au moulin et du moulin à la pinière le long de la rivière Fouquette se fera à moitié frais. Tous les habitants devront clore le chemin qui monte au moulin. Bonenfant promet encore de donner à l'épouse de Pierre Boucher un mantelet et un jupon de coton fleuri puisque c'est sur sa terre que passe ce chemin. Alexis Nadeau et Étienne-Manuel Ouellet, habitants de Kamouraska, sont présents à la conclusion de cette entente. Le notaire Joseph Dionne invite Jacques Devost, Jean Bonenfant, Joseph Marquis, Pierre Michaud et Alexis Nadeau à signer le contrat.

Le 26 avril 1754, les héritiers d'Agnès Giguère vendent les seigneuries et fiefs de Rivière-du-Loup et Madawaska au sieur Pierre Claverie, garde des magasins du roi à Québec et associé de François Bigot. Le 21 mai 1754, l'Intendant Bégon ordonne de faire construire un moulin à farine dans le fief Verbois, et ce, dans un délai de deux ans. Ce moulin seigneurial est construit près d'un petit bois sur le haut d'une ferme, sur la rivière Fouquette, près de la route conduisant aujourd'hui à Saint-Alexandre. Le moulin sera exploité à compter de 1805 par les seigneurs Fraser. Le premier meunier se nomme Dugal, le second, Trudel et le troisième, Jean Lévêque, beau-frère de Pierre Laforêt.

Le 15 avril 1783, le notaire Colin est à Kamouraska dans la maison de McLoughlin. Il rédige la convention faite entre Jean McLoughlin au nom de Malcolm Fraser, seigneur de Rivière-du-Loup, et Alexis Nadeau, de Kamouraska. Ce dernier promet de bâtir un moulin à la Rivière-des-Caps, seigneurie de Rivière-du-Loup, où est bâti l'ancien depuis trente ans déjà et d'y pratiquer des ouvertures de même longueur, largeur et hauteur que l'ancien, d'ici à la fin de juillet prochain. McLoughlin donnera en paiement vingt-quatre minots de blé, cent soixante livres de bon lard gras, vingt livres de beurre et onze cent soixante francs. L'entente se signe en présence d'Alexandre McLinnan et de Jean Chassé.

En 1813, l'arpenteur Bouchette révèle que dans Granville et Lachenaye (partie est de Saint-André), à la jonction de la rivière des Caps et de la rivière Fouquette est bâti un moulin à grain.

À la Rivière-des-Caps, le moulin à farine est reconstruit en 1816 par Bénoni Nadeau, maître meunier, cultivateur de Rivière-des-Caps, à la demande d'Alexandre Fraser, seigneur de Rivière-du-Loup. Le 25 avril 1821, Bénoni Nadeau loue le moulin à scie de la Rivière-des-Caps à Jean-Baptiste Paradis, cultivateur de Saint-André. Le 24 septembre 1824, Thomas-Pierre Joseph Taschereau fixe et règle comme chemin de communication, une partie de la route du moulin banal de Rivière-des-Caps, depuis le chemin de front du premier rang à aller vis-à-vis le moulin ou ses environs.

Moulins nombreux, mutations fréquentes

Le 3 décembre 1823, Jean-Baptiste Taché, écuyer, procureur d'Alexandre Fraser, de Rivière-du-Loup, loue pour neuf ans à Joseph Corriveau, maître meunier de Rivière-des-Caps, le moulin à farine et le moulin à scie devant maître Thomas Casault, puis le 21 février 1827, Charles Gray Stewart loue pour trois ans ce moulin à Louis-Benoît Perron, aubergiste à la Rivière-des-Caps. Le 31 mars, en la maison de ce dernier, Jean-Baptiste Taché propose le marché de reconstruire le moulin à farine de la Rivière-des-Caps à la même place que l'ancien, cinquante-deux sur trente-deux, à Joseph Miville-Deschênes, charpentier et menuisier de Rivière-du-Loup. Le 7 juillet 1827, Thomas Casault parle du moulin à farine qui a dernièrement brûlé à la Rivière-des-Caps

et qui doit être à nouveau érigé par Joseph Corriveau, meunier.

L'après-midi du 4 juin 1834, Alexandre Fraser, seigneur de Rivière-du-Loup depuis 1802, résidant au lac Témiscouata, fait rédiger par maître Jean-Baptiste Taché, une entente entre lui et Joseph Corriveau, maître meunier, résidant à Rivière-des-Caps. Ce dernier devra faire placer une deuxième paire de «moulanges» au moulin à farine, l'entretenir et le réparer. Par la même occasion, le seigneur Fraser lui loue pour dix ans le moulin à farine et le moulin à scie situé le plus près. Les quatre premières années, Joseph Corriveau paiera cent vint et une livres par an et cent soixante et une livre six chelins et huit pence par an, les six dernières années.

Le recensement de 1851 nous révèle qu'à Saint-André, dans le fief de Verbois, il y a un moulin à farine marchant par l'eau, trois «moulanges» et deux «bluteaux» appartenant aux héritiers Fraser et employant quatre personnes.

En 1861, Antoine Trudel travaille au moulin à farine des seigneurs Fraser. Dix ans plus tard, Joseph Lavoie s'y dévoue pendant sept mois par année. Il moud deux mille minots de blé, seigle, orge, avoine, pois et sarrasin. En 1881, Jean Carlos et Jean Lévesque y travaillent tout en enseignant les rudiments du métier à Pierre Deschênes.

En novembre 1917, les conseillers de Saint-André réclament de la paroisse Saint-Alexandre, le «moulin Michaud», connu anciennement sous le nom de «moulin Fortin», propriété de Réjean Fortin, ainsi qu'une partie de terrain avoisinant ce moulin. D'après le cadastre officiel de Kamouraska, ce terrain fait partie de la municipalité de Saint-André. Trois générations de Michaud sont tour à tour propriétaires du moulin à farine: William Michaud qui a bâti une roue à turbine avant de le céder à son fils François. Afin d'aider au fonctionnement, François Michaud y installe un moteur diesel puis cède son moulin à son fils Réginald. Ce dernier se sert du moulin quand le niveau d'eau est suffisant puis, de 1960 à 1968, crée une meunerie mobile. M. Fraser, qui achète cette entreprise, revend la meunerie à la Coopérative de Saint-Jean-Port-Joli et le moulin à Laval Dumais. La charpente n'est plus que ruines en 1991. ■

LE PRIX
LÉONIDAS-BÉLANGER

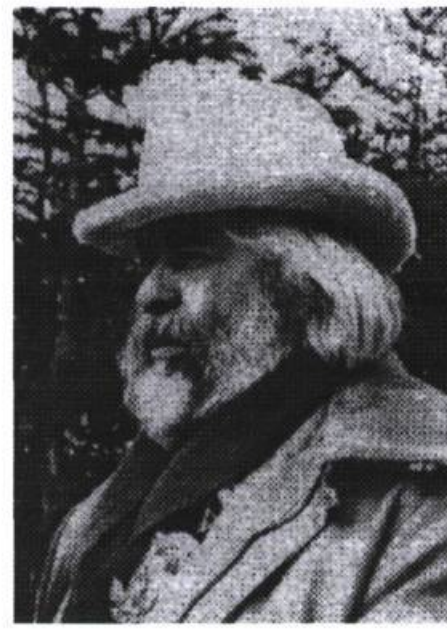

Volet réalisation – événement
1997

Reconnaissance de l'action
des sociétés d'histoire
et de généalogie du Québec

Date limite de mise en candidature
11 avril 1997

Une initiative de
la Fédération des sociétés d'histoire du Québec